

# Bilan positif - Adhésions massives à la Caisse des Ecoles

Ce n'est certes pas la première fois que la caisse des écoles fait connaître à la population l'utilité et le volume de ses activités, la place importante et croissante qu'elle occupe dans la vie seynoise.

Il est bon, croyons-nous que périodiquement elle informe ses nombreux adhérents de ses réalisations, de ses difficultés, de ses projets.

Il est bon également que ses adhérents lui fassent part de leurs

A ces commissions de travail pourront s'adjoindre des personnes de bonne volonté, désireuses d'aider la caisse des écoles à atteindre ses objectifs.

## 4.188 ADHERENTS

Le comité directeur a fait le point des adhésions qui lui sont parvenues. Il enregistre avec satisfaction qu'à la date du 8 mars 4.188 adhésions ont été recensées par le bureau des écoles. Et ce résultat est encore incomplet. Si l'on songe qu'en 1958 le nombre des adhérents était de 2.600 on mesure ainsi toute la marque de confiance de la population.

Que tous les adhérents anciens soient ici remerciés de leur fidélité, et de leur attachement à notre organisation.

Que tous les nouveaux sachent qu'en adhérant à la caisse des écoles ils ont fait œuvre utile.

La caisse des écoles est devenue l'organisation de la ville, la plus nombreuse et la plus active. L'utilité incontestée de ses buts ne peut que rassembler les couches suggestions et de leurs critiques constructives, afin que les discussions mieux éclairées du comité directeur aboutissent à des améliorations constantes.

Nous nous bornerons aujourd'hui à parler de l'organisation elle-même.

Il y a quelques semaines, la caisse des écoles a élu son comité directeur composé de 15 membres. On sait que les élus sortants ont retrouvé la confiance massive des électeurs.

Dès sa mise en place, ce comité directeur s'est mis à l'ouvrage. Il a organisé des commissions de travail dont nous avons donné la composition : commission des colonies de vacances, des cantines scolaires, du patronage laïque, commission des fournitures scolaires, commission des fêtes, les plus diverses de notre population seynoise sans distinction d'opinion.

La masse de ses adhérents est composée de parents d'élèves, d'anciens élèves, d'amis de l'école laïque, de commerçants, d'artisans, d'ouvriers des Forges et Chantiers, de membres du Corps enseignant.

On peut dire en somme que la caisse des écoles polarise l'activité et l'idéal des couches les plus diverses de la population au service de l'enfance et de la jeunesse.

## SON BUDGET ET LES INCIDENCES DE LA TAXE LOCALE

D'année en année son budget s'accroît. Il atteignait 44 millions en 1960. Il a permis le départ de 920 enfants en colonies de vacances.

Le seul fonctionnement des cantines scolaires en absorbe plus d'un quart, c'est-à-dire 12 millions dont bénéficie le commerce local.

Un tel budget permet de nourrir tous les jours un millier d'enfants à midi, pour un prix minimum de 100 francs anciens.

Il faut rappeler enfin que 7.000 enfants, écoliers et étudiants ont reçu leurs livres et cahiers, ce qui représente près de 10 millions de dépense.

Subventionné à plus de 60% par la municipalité, il serait désastreux que par suite de l'exonération de l'attribution locale dont bénéficie les Forges et Chantiers, ce budget fut diminué au détriment de ses réalisations sociales.

Emu par la situation faite au budget de la ville, le comité directeur proteste à son tour, joignant sa voix à celle des Associations de parents d'élèves, du syndicat des commerçants, des ouvriers, etc.

Présidé souvent par M. Tous-saint Merle, maire de La Seyne, conseiller général qui y apporte ses précieux conseils, le comité directeur s'efforcera de vaincre toutes les difficultés, et elles sont nombreuses, pour étendre encore son réseau d'activité en faveur de l'enfance et de la jeunesse seynoise.

M. AUTRAN

V.-P. de la caisse des écoles

P.S. — Les adhésions à la caisse des écoles sont reçues à tout instant à la Mairie, bureau des écoles (6me étage).

2-4-1961

2-4-61